



NOUVEAU SERVICE DE COLLECTE SÉLECTIVE OFFERT AUX INDUSTRIES, COMMERCES ET INSTITUTIONS

Le conseil de la MRC de La Haute-Yamaska est fier d'annoncer qu'il démarrera à compter du 1er janvier 2009 un nouveau service de collecte sélective pour l'ensemble des industries, commerces et institutions (ICI) du territoire.

L'arrivée de ce service permettra à tous les établissements de contribuer à l'atteinte des objectifs de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008 qui vise à détourner de l'enfouissement plus de 60% des matières résiduelles pouvant être mises en valeur.

La MRC souhaite aider les entreprises éprouvant des difficultés à obtenir des services en matière de recyclage. " Certains ICI ne peuvent être desservis à coût raisonnable par le biais d'une entente privée avec un récupérateur, cela en raison des faibles volumes qu'ils génèrent. Pour d'autres, des ententes avec un récupérateur ont cours mais elles ne portent que sur certaines matières spécifiques comme le papier et le carton, faisant en sorte que toutes les autres matières recyclables continuent de prendre le chemin du lieu d'enfouissement " de déclarer le préfet de la MRC, M. Paul Sarrazin. " Somme toute, l'initiative de la MRC permettra de faire du recyclage là où il ne s'en fait pas et d'optimiser le recyclage là où il s'en fait déjà. "

Par le biais d'un questionnaire, la MRC sollicite actuellement la collaboration de tous les établissements du territoire afin de connaître leurs besoins relativement à la taille et à la quantité de contenants qui leur seront requis.

Pour obtenir plus de détails sur le service projeté : http://www.haute-yamaska.ca/documents/ICI_questions_reponses.pdf.

Source : <http://www.haute-yamaska.ca/cgi-ole/cs.waframe.singlepageindex>